

SYNERGIE MONEGASQUE  
 COUP DE CŒUR / COUP DE GUEULE  
 MAI 2009-05-24

Nous observons le travail de la majorité di Conseil National, toujours en analysant la manière dont celle-ci parvient à son objectif à l'égard des tiers et dans certains cas nous désapprouvons la méthode :

Ainsi, lors du vote de la loi sur « l'interruption médicale de grossesse », alors que nous savons tous que cette loi était attendue par la majorité de la population, il nous est apparu malsain que cette loi ait été votée sous la forme d'un jeu de pouvoir avec l'église afin de lui signifier que la religion d'Etat n'avait plus aucun sens à Monaco. Plus de discrétion et de réserve aurait été mieux adaptés à notre réalité institutionnelle. Des manifestations politiciennes donnaient l'impression que le Conseil National avait gagné, grâce à l'appui du Gouvernement, dans le rapport de force engagé avec la communauté religieuse.

-----

La manière, eh oui, toujours et encore la manière !

Ce fut le cas dans la même période, lorsque les syndicats qui défilaient dans les rues, affirmaient aux medias ( A2, Euronews, LCI...) que « *les salariés de Monaco étaient mal payés... et qu'il y avait du travail au noir* » ; autant nous comprenons les raisons qui justifient leur manifestation à Monaco, autant nous pensons qu'il était inutile de porter préjudice à l'image de la Principauté, en faisant de telles déclarations à la Presse étrangère....

-----

**Coup de cœur au Conseil National** pour ses arguments qui démontraient que les accusations contre Monaco comme paradis fiscal étaient injustes et excessives et que notre pays sert de bouc émissaire.

Par contre « **Coup de gueule** » pour la publicité du Conseil National, au moment du G20, lorsque le Gouvernement Princier traitait les relations internationales dans le cadre de ses prérogatives.

Nous avons eu connaissance que de nombreux agents économiques, financiers, banquiers ont été très préoccupés par les déclarations du Conseil National, considérant que cette affaire devait être traitée dans la discrétion afin de ne pas inquiéter les investisseurs. Dans certains cas, Il est préférable de « laver le linge sale » en séances privées, et de ne pas prendre le public à témoin ou en otage.

Un conflit ouvert, tel que celui-ci, avec le Ministre d'Etat, devient un conflit sous jacent avec le Prince...

On peut s'interroger : s'il n'y avait pas eu l'intervention du Prince, comment l'Assemblée aurait continué à user de son pouvoir dans le rapport de force avec le Gouvernement.

Le Gouvernement et le Prince ne « sont pas les Monégasques » ; seul le Prince représente tous les Monégasques et la population, y compris les étrangers de Monaco.

A SYNERGIE MONEGASQUE nous ne tolérerions qu'aucune raison soit un alibi vers le glissement d'une Monarchie Parlementaire.

Nous regrettons qu'un tel sujet ait été traité sur la place publique ; ce n'est pas parce que les élus sont les représentants des Monégasques qu'ils peuvent se « substituer » au Prince ; la légitimité du peuple ne doit pas être utilisée pour gérer des sujets qui relèvent de l'autorité de l'Exécutif.

Hélas, le Gouvernement nourrit par ses maladresses le désir du Conseil National de vouloir tout maîtriser ; une simple note du Gouvernement au Conseil National avant l'information sur la presse aurait été utile, mais aurait-elle évité l'incident ?

La mise au point délicate du Souverain nous a paru particulièrement satisfaisante et apte à apaiser les esprits.

---

Le ralliement à la majorité du Conseil National ne constitue pas pour nous la notion « **d'unité Nationale** » ; il n'y a que ceux qui ont besoin du Conseil National pour avoir un poste qui servent d'alibi à l'unité Nationale ; celle-ci n'est pas pour nous la fusion ou la récupération ; comment rester libre d'exprimer un avis divergent lorsque l'on dépend du pouvoir de Monsieur le Président.

Avant de parler d'unité nationale, il faut apprendre à respecter la différence, s'employer au débat d'idées, donner toute sa place au pluralisme, comme cela était prévu dans le programme UpM de 2003, et pas comme cela se pratique dans l'hémicycle, depuis les dernières élections .